

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
29 SEPTEMBRE 2025**

Nombre de Conseillers : 18 L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre, le Conseil Municipal
Présents : 13 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, à la Mairie, salle du
Votants : 16 Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.
Date de convocation du Conseil Municipal : 25 septembre 2025

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Christian DURROTY, Kathy COELHO, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Céline MAZEROLLES, Beñat ARLA, Aurélie BELASCAIN, Zigor GOIEASKOETXEA.

Excusés : Benoît COVILLE (donne pouvoir à Alain PARIOLEAU), Valentin TELLECHEA (donne pouvoir à Patrick ALLEGROTTI), Unai IRIGOYEN (donne pouvoir à Aurélie BELASCAIN).

Secrétaire de séance : Céline MAZEROLLES

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2025-38 : SUBVENTION FUTURE MEDIATHEQUE

La bibliothèque actuelle, qui a changé plusieurs fois de lieux, ne correspond plus aux besoins de la population et ne respecte pas la réglementation. Ce constat a conduit à la mise en place d'un comité de pilotage réunissant tous l'ensemble des partenaires, dont l'association *Les Amis de la Bibliothèque* (AMO, MO, élus) par une délibération du Conseil municipal du 3 juin 2024 et s'est réuni à plusieurs étapes.

Ce comité a travaillé sur un Projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) pour présenter un état des lieux et un projet culturel et social en « Pensant la bibliothèque de demain comme un lieu multi-activité, répondant aux attentes des habitants et en phase avec les enjeux de la commune ».

Celui-ci a mis en évidence l'opportunité de réinstaller la médiathèque dans les locaux de l'ancienne école d'Arbonne, afin de répondre à un double objectif : offrir à la population un équipement culturel adapté aux besoins actuels et se conformer aux exigences réglementaires.

Il ne s'agit pas d'un simple transfert des collections vers un nouveau bâtiment, mais bien d'un **projet de restructuration et de réhabilitation avec extension**. Le choix de l'ancienne école libérée présente plusieurs atouts : une superficie significativement agrandie, une situation centrale en cœur de bourg, facilitant l'accès à tous les publics, et une cour extérieure pouvant accueillir des animations et événements culturels en plein air.

Ainsi, ce projet constitue une véritable revalorisation patrimoniale et sociale, en redonnant vie à un bâtiment emblématique du village tout en créant un équipement structurant pour l'avenir (voir notice APS ci-annexée). Un PC a été déposé le 11/07/2025.

Le plan de financement prévisionnel étant le suivant :

DEPENSES	MONTANT H.T.	RE	MONTANT H.T.
Total Travaux	315 654,50 €	DRAC	35,00 %
1 CURAGE BATIMENT	9 600,00 €	(du coût prévisionnel H.T. <u>de l'opération</u>)	
2 STRUCTURE	16 300,00 €		
3 REVISION CHARPENTE COUVERTURE	7 200,00 €	Département	35,00 %
4 MENUISERIES EXTERIEURES	12 800,00 €	(du coût prévisionnel H.T. <u>de l'opération</u>)	
5 PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS	38 551,50 €		
6 MENUISERIES INTERIEURES	9 600,00 €		
7 CARRELAGES ET FAIENCES	2 595,00 €		
8 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	9 568,00 €		
09 PEINTURE	30 720,00 €		
10 ELECTRICITE	23 040,00 €		
11 CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE SANITAIRE	55 680,00 €		
12 MOBILIER	50 000,00 €		
13 REAMENAGEMENT DE LA COUR	50 000,00 €		
Honoraires et études divers :	32 925,82 €	Autofinancement	30,00 %
Maitrise d'œuvre	22 095,82 €	(du coût prévisionnel H.T. <u>de l'opération</u>)	
Frais et études divers	10 830,00 €		
TOTAL	348 580,32 €	TOTAL	348 580,32 €

Le Conseil Municipal décide à la **MAJORITE** (Aurélie BELASCAIN et Unai IRIGOYEN votant contre) de :

- **ARTICLE UNIQUE – D'APPOUVER** le projet et **DE SOLLICITER** les subventions auprès des organismes suivants pour l'opération « Création d'une médiathèque » conformément au plan de financement ci-dessus :
 - DRAC 35%
 - Département 35 %

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Arbonne, le 29 septembre 2025

Mme la Maire
 Marie José MIALOCQ

